

**6 Société et Culture**

**Maternité/ Bilan d'étape de la gratuité d'accouchements au sein des structures hospitalières publiques**  
**Plus de neuf cents accouchements gratuits depuis mars**

Rudy HOMBENET AN-VINGUI  
 Libreville/Gabon

*Le ministre d'Etat en charge de la Santé, Denise Mekam'ne Edzidzie Taty, a dit sa satisfaction hier lors d'une tournée effectuée au sein des unités sanitaires des trois communes de la capitale.*



Photo : R.H.A

**Le ministre d'Etat en charge de la Santé a apprécié le nombre croissant d'accouchements dans les structures sanitaires publiques...**

**DRESSER** le bilan de la mesure présidentielle sur la gratuité des accouchements, renforcer les kits d'accouchement et doter les établissements de santé d'ambulances médicalisées. Tel est l'objet de la tournée effectuée hier par le ministre d'Etat en charge de la Santé, Denise Mekam'ne Edzidzie Taty, au sein des structures sanitaires publiques des communes de Libreville, Owendo et Akanda.

Le membre du gouvernement s'est notamment rendu aux centres de Santé d'Okala, Nzeng-Ayong, au centre de santé communautaire d'Owendo, à l'hôpital de la coopération égypto-gabonaise ainsi que dans les centres hospitaliers universitaires des trois communes de la capitale. Bilan : près de 1 000 accouchements gratuits ont été réalisés au sein de ces différentes structures depuis l'entrée en vigueur de la mesure présidentielle en mars dernier. A chacune des étapes, les responsables ont fait part au membre du gouvernement d'une hausse du nombre d'accouche-

ments dans ces unités sanitaires. Ce qui a visiblement réjoui Mme Mekam'ne.

À Okala, le médecin-chef, Dr Hortense Békale, a indiqué avoir reçu 216 femmes et pratiqué 202 accouchements depuis mars 2018. « Elles sont 139 femmes à avoir bénéficié d'une gratuité des frais d'accouchement par voie basse. Le centre a reçu trois femmes enceintes âgées de moins de 18 ans non affiliées à la Cnamgs, 40 femmes enceintes de nationalité étrangère, 20 femmes gabonaises sans Cnamgs y ont accouché », a expliqué le médecin-chef. Elle a poursuivi en indiquant que « depuis le lancement effectif de la mesure sur la gratuité des accouchements, nous observons une nette progression du nombre d'accouchements avec une moyenne de 40 par mois. Soit 139 nouveau-nés ayant bénéficié de cette décision pour 150 kits d'accouchement par voie basse utilisés ».

Du côté de Nzeng-Ayong, dans le 6e arrondissement



Photo : R.H.A

**...et doté ces établissements d'ambulances médicalisées pour plus d'efficacité opérationnelle.**

de Libreville, le bilan d'étape fait par la responsable, Dr Priscille Moupiga Mbadinga ép N'Dong Nguéma, est aussi « un succès ». Elles sont en effet 158 femmes enceintes à avoir été reçues dans ce centre de santé pour 90 ayant bénéficié d'une gratuité des frais d'accouchement par césarienne.

À l'hôpital de la coopération égypto-gabonaise, les chiffres ont, selon le directeur



Photo : R.H.A

**..puis renforcé le stock de kits d'accouchement...**

général Dr Zacharie Mfourrou, connu une nette progression. Du 23 mars à juillet 2018, 866 femmes ont été reçues en salle d'accouchement, 615 parmi elles ont bénéficié de la gratuité de frais d'accouchement par voie basse. Le dg a néanmoins déploré l'absence de matériels nécessaires dans les kits : gants d'examen, fils à suture, Dakin Cooper solution, clamp de bar, Cytéal,

etc. Au centre de santé communautaire d'Owendo, le médecin chef Dr Phillipine Awouono a notifié 205 accouchements enregistrés depuis mars dont 150 gratuits.

Des chiffres qui, pour le ministre d'Etat en charge de la Santé, sont « satisfaisants dans l'ensemble ».

« Des chiffres qui nous ont été donnés, on peut donc dire que cette décision a permis de booster les accouchements, et surtout que les maternités sont de plus en plus sollicitées par les femmes », s'est réjoui le ministre d'Etat Mekam'ne Edzidzie Taty. Elle a par ailleurs rappelé qu'avec « cette mesure, les structures ont été dotées de laboratoires pour effectuer des examens, les plâtres techniques ont été renforcés, le personnel a été formé. La mesure a donc véritablement pris corps et nous pouvons nous en féliciter ».

Reste maintenant la bonne gestion de tout ça.

**Ici et ailleurs**

•Ebola en RDC

**Quatre nouveaux décès**  
 Quatre nouveaux décès parmi les cas confirmés de la fièvre hémorragique à virus Ebola ont été enregistrés dans la province du Nord-Kivu dans l'est de la RDCongo frappée par une nouvelle épidémie, selon un nouveau bilan publié hier par le ministère congolais de la Santé. Ces quatre nouveaux décès portent à sept le nombre de décès parmi les 16 cas confirmés, selon cette même source. Tous ont été enregistrés dans la région de Beni à Mabalako près de la bourgade de Mangina où l'épidémie, la dixième sur le sol congolais, a été déclarée le 1er août 2018.

•Musique

**Les deux visages de Lady Gaga**

La chanteuse américaine Lady Gaga a annoncé hier qu'elle allait s'installer en résidence à Las Vegas pour donner deux spectacles différents, afin de présenter ses deux visages musicaux : l'un extravagant, l'autre plus sobre et jazzy.

Comme notamment Céline Dion, Elton John ou encore Britney Spears avant elle, la chanteuse de 32 ans va donner des concerts dans la capitale du jeu à partir du 28 décembre et jusqu'à novembre 2019.

•Beauté

**Beyonce avocate des formes généreuses**

La superstar américaine de la pop, Beyonce, 36 ans, a plaidé pour que la beauté naturelle des corps aux formes généreuses et arrondies soit mieux reconnue, confiant être davantage à l'écoute de son propre corps depuis la naissance de ses jumeaux par césarienne l'année dernière. La chanteuse pose dans le dernier numéro du magazine Vogue, sans maquillage, extensions capillaires ou perruque. "Je pense qu'il est important pour les femmes et les hommes de voir et d'apprécier la beauté des corps naturels", explique-t-elle dans une contribution accompagnant les clichés.

•Après son hospitalisation Mikis Théodorakis sort avec une santé "améliorée"

Mikis Théodorakis, célèbre compositeur grec, auteur de la bande originale du film "Zorba le Grec", est sorti hier d'un hôpital d'Athènes où il avait été transféré vendredi après un "épisode cardiaque", a rapporté l'agence de presse grecque Ana. Agé de 93 ans, Mikis Théodorakis, personnalité emblématique du pays, avait été hospitalisé vendredi au Centre médical d'Athènes, hôpital privé, après une forte douleur à la poitrine et une anomalie cardiaque. Sa santé a connu une "nette amélioration", ajoute l'agence semi-officielle.

**Enseignement supérieur/Conseil d'administration de l'École normale supérieure (ENS), hier**

**Le règlement intérieur adopté**

Sveltana NTSAME NDONG  
 Libreville/Gabon

*Cette étape préliminaire avant celle de la réception des candidatures à la direction générale de l'ENS, mardi prochain, a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Éducation nationale, Francis Nkea Ndzigue. En présence de son collègue de l'Enseignement supérieur, le ministre d'Etat Jean de Dieu Moukagni-Iwangou.*



Photo : SNN

**Francis Nkea Ndzigue (2e à d) et son collègue Jean de Dieu Moukagni-Iwangou (3e à d), au début des travaux.**

APRÈS une première tentative avortée le 9 juillet dernier, le conseil d'administration qui devrait désigner le prochain directeur général de l'École normale supérieure (ENS) a enfin pu se tenir hier.

C'est le ministre d'Etat, Francis Nkea qui le président en sa qualité de président du conseil d'administration qui le dirigeait. En présence de son collègue de l'Enseignement supérieur, Jean de Dieu

Moukagni-Iwangou. Ainsi que de plusieurs membres dudit Conseil. Le quorum étant atteint cette fois-ci, les membres dudit Conseil pouvaient décortiquer l'ordre du jour qui portait exclusivement sur l'adoption du règlement intérieur. Cette rencontre qui se poursuivra dans une seconde phase mardi prochain, portera sur la réception des candidatures et l'examen des projets des différents postulants à la direction générale de l'ENS. Aussi, après une séance de

travail qui aura duré jusqu'en après-midi, le règlement intérieur qui servira de fil conducteur pour la prochaine étape a été adopté à l'unanimité par l'ensemble des membres. Occasion pour le président du conseil d'administration de revenir sur la particularité desdites assises. « Ce conseil d'administration avait à l'ordre du jour, d'abord l'adoption du règlement intérieur. Parce que pour désigner le directeur général de l'ENS il faut partir d'un règlement intérieur. Donc il nous fallait d'abord statuer



Photo : SNN

**Le quorum des membres était cette fois atteint.**

sur cet élément important. Ce règlement intérieur vient d'être adopté », a expliqué à la presse le membre du gouvernement.

Prévue pour se tenir mardi prochain, la seconde phase dudit conseil d'administration consistera, quant à elle, à la réception des candidatures. « Ayant déjà un règlement intérieur, nous allons cette fois-ci d'abord choisir les candidats, notamment statuer sur la recevabilité de leurs candidatures. Ensuite, examiner la qualité des projets qui vont

être présentés par les postulants », a ajouté Francis Nkea Ndzigue.

Soulignons que pour postuler, il faut, pour les candidats, être au moins maître-assistant ou être inscrit sur les listes d'aptitude du Cames. Les grades les plus élevés comme maître de conférences ou professeur titulaire sont un atout de plus pour les potentiels candidats. Pour cette élection, seules cinq candidatures ont déjà été enregistrées jusqu'à présent. Lesquelles s'affronteront mardi prochain.